

N°8619
PROJET DE LOI

**portant approbation de l'Accord entre le Belize et les États du Benelux concernant
l'exemption de l'obligation de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques
valables, fait à Bruxelles, le 6 mai 2025**

*

Article unique. Est approuvé l'Accord entre le Belize et les États du Benelux concernant l'exemption de l'obligation de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques valables, fait à Bruxelles, le 6 mai 2025.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 20 janvier 2026

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Claude Wiseler